

Rencontre des directeurs des collectivités

Après les élections, le directeur général des services (DGS) d'une mairie peut se trouver à travailler avec de nouvelles équipes municipales et doit donc savoir s'adapter et organiser ses services pour accompagner des nouveaux projets et orientations politiques. Aussi, profitant d'un ordre du jour commun, les sections départementales du syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales du Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique ont tenu leur assemblée générale au Préambule à Ligné, vendredi. Pour le président de l'union régionale du syndicat, Didier Laveau, DGS à La Flèche : « **Le syndicat apporte une aide à la clarification de nos compétences, une réponse à nos questions ou à nos difficultés, par exemple, une alternance ne doit pas générer un changement de DGS.** » Alexandre Rotureau, DGS à La Chapelle-sur-Erdre et président de la section départementale de Loire-Atlantique précise :

« **Le syndicat aide les directeurs des services des communes de plus de 2 500 habitants, à la formation et à la professionnalisation du métier. La spécificité du poste est la confiance entre les élus et le directeur des services.** » François Cochais, DGS de Ligné ajoute : « **Le souci de neutralité à ce poste est essentiel, il faut être proche des élus et de la population. La reconnaissance de nos compétences est importante.** » Pour Rémy Benoît, président de la section Maine et Loire, DGS à Segré : « **Pouvoir s'appuyer sur un réseau est essentiel.** » Prochainement, un congrès réunissant les régions Pays de la Loire et la Bretagne, se déroulera le 12 juin à La Chapelle-sur-Erdre.